



Tribune

Sébastien SORIANO, Président – ARCEP

Bonjour à tous,

Je voudrais évidemment d'abord remercier Patrick CHAIZE, Président de l'AVICCA de m'avoir proposé cette tribune. Il n'est pas seulement Président de l'AVICCA, vous savez qu'il joue aussi un rôle très important au Sénat et je voulais profiter de cette occasion pour le remercier de la qualité du travail que nous avons pu faire, notamment lorsqu'il s'agissait de la Loi pour une République numérique et de la Loi Montagne, des lois qui ont permis à des dispositifs très importants de se mettre en œuvre, j'y reviendrai.

Ce colloque est très important pour l'ARCEP et nous y venons généralement en nombre. Vous verrez Monique LIEBERT-CHAMPAGNE, nouvelle membre du collège de l'ARCEP, Cécile DUBARRY, nouvelle directrice générale, qui seront présentes, et

puis les « usual suspects » des différentes directions, parce que l'interaction avec les élus locaux et les techniciens des territoires est pour nous essentielle pour assurer la bonne harmonisation entre le public et le privé.

Alors qu'une nouvelle majorité va arriver au gouvernement et au Parlement, permettez-moi de saluer différentes personnalités qui ont œuvré ces dernières années pour la couverture et l'aménagement numérique du territoire, et auxquelles nous n'avons pas forcément l'occasion de dire au revoir proprement lorsqu'ils partent du gouvernement. Je voudrais donc saluer le travail qui a été fait. Je ne vais pas citer Emmanuel MACRON, cela pourrait être interprété comme de l'obséquiosité, ni Fleur PELLERIN avec qui j'ai eu la chance de travailler, mais je voudrais rendre hommage aux derniers ministres qui ont travaillé sur ce sujet et plus particulièrement Axelle LEMAIRE, qui a été une ministre courageuse, portée par une exigence de justice et qui a voulu créer une dialectique exigeante avec le marché - et nous en avons besoin. Jean-Michel BAYLET n'a pas ménagé son temps et, même s'il n'a pu exercer que dans un délai relativement court, il a mis son énergie au service des territoires, notamment dans le cadre de la Loi Montagne ; Frédérique MASSAT, qui a été présidente de la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale et qui ne se représente pas aux législatives, Commission à laquelle appartenait Corinne ERHEL - et je me joins à votre hommage, c'est l'occasion de saluer le travail de toute cette commission.

Au Sénat, on ne chôme pas non plus, je vois Pierre CAMANI à qui je veux également rendre hommage, ainsi que tous les parlementaires qui se sont mobilisés au sein de la Commission supérieure du service public des postes et des communications électroniques rebaptisée Commission supérieure du numérique et des postes, et particulièrement Jean LAUNAY, son président, qui ne se représente pas non plus. Et bien évidemment, je ne pourrais pas ne pas mentionner Patrick VUITTON, délégué général de l'AVICCA qui, depuis tant d'années, fait un travail constant, engagé et ouvert pour faire progresser l'aménagement numérique des territoires.

Après cette séquence d'hommages, une nouvelle équipe va se former et c'est peut-être l'occasion de rappeler quelques éléments fondamentaux qui, me semble-t-il, sont essentiels pour le succès de nos travaux et de l'aménagement numérique du territoire.

Vous le savez, le défi est immense. Le classement de la France en connectivité fixe et en connectivité mobile est absolument désastreux : nous sommes 24^{ème} pays sur la 4G et 26^{ème} sur le très haut débit - je vous rappelle qu'il y a 28 pays en Europe, bientôt 27. Le défi est donc colossal et pour y répondre, il y a trois qualités, trois facteurs qui seront essentiels.

Le premier, et on n'insiste jamais assez dessus, c'est le sang-froid, le recul. Nous sommes dans un chantier de long terme. Il y a souvent de l'impatience, et cette impatience peut être légitime,

particulièrement pour les élus locaux, pour tous les élus de la Nation de manière générale, qui rendent compte devant leurs administrés. Mais parfois, il faut savoir s'inscrire dans le temps long. Nous sommes, notamment en matière de fibre, dans un chantier dont on sait qu'il va durer un temps certain.

Il y a aussi la pression des intérêts particuliers. Et nous sommes bien placés, à l'ARCEP, pour savoir que les lobbies savent se faire entendre. Nous devons tous faire la part des choses, parce que nous savons bien qu'une nouvelle majorité, cela va créer une nouvelle opportunité pour certains qui voudraient pousser leur avantage, et il nous faudra garder la tête froide.

Il y a aussi le rapport de la Cour des comptes qui a le mérite de se pencher sur un chantier majeur d'infrastructure de notre pays, qui doit nous amener à plus d'exigence, à plus de vigilance, mais qui ne doit pas nous conduire à renier nos ambitions.

La deuxième qualité qui me paraît essentielle est celle de s'appuyer sur le marché. Stimuler le marché, oui ; compléter le marché, oui ; contraindre parfois le marché, oui ; mais le combattre, non. Le secteur des télécoms, n'est pas qu'un secteur de tuyauterie, c'est bien ce qui le différencie de l'eau, de l'électricité ou d'un pont. Les télécoms sont un secteur premièrement innovant, et deuxièmement c'est un secteur où il faut rendre un service à des gens. Si vous ne vendez pas de service télécoms, il est difficile de rentabiliser les investissements. C'est donc un marché, avec des grands acteurs, qui ont de l'ambition, qui s'organisent, qui sont présents aux rendez-vous de l'investissement - j'y reviendrai - et nous devons nous appuyer sur cette force extraordinaire. La France a la chance de bénéficier d'un paysage composé non seulement d'un opérateur historique mais de plusieurs entrepreneurs. C'est une chance, parce que cela veut dire que les grands opérateurs télécoms ne sont pas gouvernés - en tout cas pas uniquement - par une vision financière, mais aussi par une vision industrielle, une vision d'opérateur, une vision entrepreneuriale. Et cette force entrepreneuriale, on doit la mettre au service de cet objectif majeur de la couverture des territoires.

Le troisième facteur est celui de la convergence, non pas des télécoms et des médias, mais des pouvoirs publics : gouvernement, Parlement, régulateur, collectivités locales. Quand nous travaillons ensemble, ça « dépote », ça marche. C'est lorsque nous faisons bloc que nous pouvons faire levier sur le marché, que nous pouvons débloquer ces investissements et que nous pouvons permettre d'accélérer la couverture des territoires. Gardons cela en tête, chacun dans notre rôle, chacun dans notre légitimité, chacun dans notre gouvernance, et vous savez que l'ARCEP est jalouse de son indépendance mais qu'en même temps cette indépendance ne doit pas être un indépendantisme, que nous devons rester à l'écoute des priorités de la Nation. Ce sera le message que je porterai au gouvernement.

Permettez-moi d'illustrer un peu mon propos, sans vouloir être trop long, à travers les grands chantiers qui nous animent actuellement.

Concernant les réseaux fixes, vous l'avez mentionné Monsieur le Président de l'AVICCA, nous avons pris des décisions qui vont permettre de simplifier la tarification du génie civil, de donner un maximum de prévisibilité. Nous allons aussi améliorer ces offres, peut-être pas assez, mais en tout cas nous allons faire notre maximum, notamment sur le génie civil aérien, pour les faire progresser.

Au-delà, je sais bien qu'une fois que ces réseaux publics sont bâtis, la minute d'après l'obsession des élus locaux est de faire venir des opérateurs sur ces RIP, et cette obsession, elle est évidemment légitime car c'est celle qui rend cette action publique pertinente vis-à-vis des administrés *in fine*.

Je ne rappellerai pas les chiffres un peu... décevants de notre observatoire sur la venue des opérateurs sur les RIP. J'ai envie de dire que nous sommes dans une progression, et aujourd'hui je veux regarder le verre à moitié plein et vous apporter une bonne nouvelle : nous sommes en discussions depuis plusieurs semaines avec Axione, dans le cadre de la loi Macron qui a donné à l'ARCEP un rôle extrêmement ingrat, celui de regarder les tarifs des RIP. Si cela ne tenait qu'à nous, nous aimerions dire oui à tout, mais on a besoin d'un régulateur pour que le collectif reste soudé. Il

ne faut pas brader l'investissement public, parce qu'à la fin on s'en mordra tous les doigts ; et c'est nous qui avons ce rôle un peu ingrat de venir rappeler à la règle les réseaux d'initiative publique. Axione a proposé une offre un peu différente de ce qui avait été pensé initialement lorsque l'ARCEP avait émis des lignes directrices, et je ne vous cache pas que cela nous a plongés dans un certain nombre de questions de principe, mais nous avons abouti, dans la discussion avec Axione, à un accord qui permettra à cette offre d'être lancée très prochainement. Cette offre a recueilli l'accord de principe de plusieurs grands opérateurs. Il reste un petit point de détail sur le fait que certains de ces grands opérateurs sont peut-être un peu timides sur leur engagement à venir sur ces réseaux, mais je suis certain qu'ils vont faire face à ces responsabilités. Cela veut dire que, très prochainement, une mécanique va s'enclencher à travers cette offre de référence d'Axione qui va permettre de poser une référence et d'embarquer les grands opérateurs dans la venue sur les RIP. J'espère que nous pourrons, l'année prochaine, observer un taux de mutualisation des RIP qui sera un peu plus élevé.

C'est aussi cette dynamique relativement positive qui nous amène à garder sur la table, mais sans nous en servir pour le moment, la question de la tarification de la paire de cuivre en zone fibrée. Nous proposons d'avancer sur la zone fibrée sans nécessairement avoir de levier tarifaire pour le moment, car nous pensons que cela va enclencher une dynamique, que ces zones fibrées ont une valeur pour les territoires, qu'ils ont une valeur de communication vis-à-vis des administrés, et que la question de faire avancer les opérateurs à la « schlague » à travers l'augmentation de la paire de cuivre n'est pas nécessairement la priorité. Pour autant, c'est une option qui doit rester à l'étude.

Nous allons prochainement débloquer des fréquences pour la boucle locale radio. Début juin je l'espère, nous publierons la synthèse de la consultation publique que nous avons réalisée sur ce sujet et nous pourrons dès l'été ouvrir la voie à l'attribution de fréquences permettant de faire de la boucle locale radio dans les territoires. Il s'agit de 40 MHz dans la bande de 3,5 GHz dans les zones rurales.

Concernant les zones dites AMII, les zones privées, je voudrais dire au Président de l'AVICCA que je partage ses inquiétudes. Il y a des fondamentaux assez positifs sur cette zone, les opérateurs sont en train de se chamailler pour investir plus l'un que l'autre. Bonne nouvelle, nous sommes dans un choix de riches, et en même temps, il ne faudrait pas que cette situation tourne au « poker menteur » - une expression que j'ai utilisée récemment. Il faut donc certainement apporter de la transparence, suivre de plus près ce qui se passe ; l'ARCEP est tout à fait disposée à le faire et évoquera ce dossier avec le gouvernement.

Concernant le mobile, je ne vais pas rentrer dans tout les chantiers sur lesquels nous avons été amenés à travailler récemment parce qu'ils sont nombreux, je vais simplement rappeler que, grâce à toute la stimulation qui est portée sur ce marché, que ce soit dans les zones denses à travers les cartes de couverture que nous allons publier, que ce soit dans les zones rurales à travers l'observatoire que nous publions tous les mois, nous voyons une vraie mobilisation du secteur, réelle. Les opérateurs sont très en avance sur la couverture 4G des zones urbaines, ils sont même un peu en avance sur la couverture des zones rurales par rapport à leurs obligations de couverture. La dynamique est là. La 3G doit être généralisée dans toutes les zones blanches d'ici le 1^{er} juillet, et nous suivons, mois après mois, les évolutions de ce déploiement.

Mais vous avez raison, Monsieur le Président, il faut peut-être changer de monde, ouvrir une nouvelle page en matière de couverture mobile. Il est vrai que nous vivons sur un système qui a été pensé à un moment où le mobile était un supplément, un confort, alors qu'il est devenu aujourd'hui un élément central, si ce n'est l'élément central de l'accès de nos concitoyens aux communications et au numérique. C'est un chantier que nous aurons à évoquer avec le gouvernement : pourquoi ne pas tirer profit du renouvellement des fréquences pour obtenir des engagements extrêmement significatifs de l'industrie mobile ? Pourquoi ne pas changer notre manière de concevoir les obligations de couverture ? Je regarde en ce moment du côté de la Suède qui est un modèle inspirant, puisque les opérateurs télécoms s'y sont engagés à déployer un certain *quantum* de sites

chaque année, sites qui sont choisis en concertation entre les opérateurs télécoms, les élus locaux, le gouvernement et le régulateur. Voilà ma foi une option qui mérite d'être regardée.

Concernant le marché entreprises, je n'ai pas de grandes annonces à vous faire. Vous savez que nous sommes au travail. Mais je veux vous dire que notre ambition est grande : nous voulons là aussi écrire une nouvelle page de ce marché avec deux obsessions. La première, c'est la fibre : nous avons le déploiement massif d'une nouvelle boucle locale qui arrive ; il faut absolument surfer sur ce déploiement pour apporter massivement de la fibre aux PME qui ne peuvent pas s'offrir nécessairement une boucle dédiée, ou bien parce qu'elle est trop chère, ou bien parce qu'elle n'est pas dans les bons territoires et, s'ils peuvent se l'offrir, c'est tant mieux pour eux.

Et la deuxième, c'est de développer la concurrence. Nous avons réussi à développer cette concurrence dans le marché grand public, mais elle peine dans le marché entreprises. Non pas qu'il n'y a pas concurrence, je sais bien qu'il y a plein de « petits » opérateurs, d'opérateurs locaux. Il ne s'agit pas de nier l'existence de cette diversité et il ne s'agit pas non plus de la combattre, mais au contraire de l'aider, de l'amplifier, pour que nos PME puissent vraiment disposer d'offres compétitives.

Je sais que nous décevrons sur ce dossier un certain nombre d'entre vous, ou bien parce que nous allons trop les contraindre, ou bien parce que nous n'allons pas apporter exactement ce que chacun désire dans sa niche, son marché ou son segment. Il n'est pas possible de contenter tout le monde et je dirais même que cela fait partie du travail du régulateur de fâcher parfois. Comme je le dis, la régulation est un sport de combat, nous nous inscrivons dans le long terme, et ce que je vous prie de regarder, c'est la direction dans laquelle nous nous inscrivons, et de ne pas vous tromper de cible. Ne vous trompez pas de cible, le régulateur cherche à développer massivement l'accès des PME à la fibre et je crois que c'est un objectif que nous pouvons tous partager.

Un dernier mot évidemment sur l'investissement. Nous avons publié la semaine dernière des chiffres d'investissement, et je ne vais pas faire de fétichisme autour de ces chiffres qui recouvrent des choses assez différentes, mais lorsque deux années de suite, l'investissement croît de plus de 10%, on peut considérer que quelque chose se passe. Nous avons cette année, en 2016, un chiffre historique d'investissement dans le secteur des télécoms. Je veux croire que ce chiffre résulte de notre ambition collective à pousser les opérateurs à investir, les opérateurs publics et les opérateurs privés. Il ne faut pas nous endormir sous nos lauriers, car c'est le début d'une dynamique et ce qui est essentiel, c'est de la maintenir, de l'amplifier, pour répondre à ce défi immense de connectivité que je signalais dans mon introduction. Là aussi, il ne faut donc pas se tromper de priorité. Vous le savez, je considère que la priorité n'est pas nécessairement un grand mécano financier, mais c'est plutôt de continuer à faire fonctionner, à inciter le marché tel que nous l'avons à investir et à se dépenser « sans compter » pour les territoires.

Merci de votre attention.